



TRAITEMENT PAR EPO

Néphrologie - Dialyse
Tél. 055/23 37 03
dialyse.ronse@azglorieux.be

absI Werken Glorieux | ch Glorieux
Avenue Glorieux 55, B-9600 Ronse
T 055 23 30 11, F 055 23 30 22
www.azglorieux.be, info@azglorieux.be

11/04/2017
NEF04_FR

Votre néphrologue (= spécialiste des reins) vous a prescrit un traitement par EPO.

L'EPO, C'EST QUOI?

EPO veut dire Erythropoétine. Erythropoétine est une hormone synthétisée par les reins qui stimule la fabrication des globules rouges. Lorsque le taux d'oxygène dans le sang ou le nombre de globules rouges diminuent, les reins augmentent la sécrétion d'EPO. Puisque les reins des patients en insuffisance rénale fonctionnent moins bien, leur production d'EPO diminue également. Ces patients ont donc souvent besoin d'EPO supplémentaire pour avoir suffisamment de globules rouges.

COMMENT ADMINISTRER L'EPO ?

EPO est administré par une injection sous-cutanée dans le bras, le ventre ou la cuisse. Cette injection peut être faite par une infirmière à domicile mais également par vous-même, votre conjoint ou un membre de la famille. Le néphrologue détermine le dosage et la fréquence des injections (souvent entre 1x/semaine et 1x/2 mois).

COMMENT CONSERVER L'EPO?

EPO est délivré en injections pré-remplies et doit toujours être conservé au réfrigérateur (2°C - 8°C) sinon le produit perd son efficacité. C'est la raison pour laquelle vous recevez toujours un sac de transport isotherme pour transporter les piqûres.

PUIS-JE OBTENIR DE L'EPO EN PHARMACIE?

Non, EPO est uniquement délivré sur prescription d'un néphrologue à la consultation de néphrologie. Lors de chaque consultation vous apportez votre sac de transport isotherme. Sur base d'un résultat d'une prise de sang récente (< 15 jours), le néphrologue détermine le dosage d'EPO dont vous avez besoin et vous fournit une réserve suffisante jusqu'à votre prochaine consultation. Vu le prix élevé et la durée de conservation limitée, le nombre de piqûres que vous pouvez obtenir est limité et il se peut donc que vous devez repasser entre deux consultations pour venir enlever une nouvelle réserve de piqûres. Pour l'enlèvement des piqûres vous n'êtes pas obligé de vous rendre personnellement au service de néphrologie. Ceci peut également se faire par des membres de votre famille ou des amis.



JE N'AI PLUS DE RÉSERVE D'EPO. PUIS-JE ARRÊTER MON TRAITEMENT ?

Non, c'est votre néphrologue qui décide si le traitement peut être arrêté. Si vous n'avez plus suffisamment de réserve jusqu'à votre prochaine consultation, adressez-vous au secrétariat de néphrologie (055/23.37.03). Les secrétaires conviendront avec vous une date à laquelle vous pouvez passer pour vous procurer une nouvelle quantité d'EPO.

COMBIEN COUTE UN TRAITEMENT PAR EPO?

Le traitement par EPO est entièrement pris en charge par votre mutuelle. Vous n'avez donc pas d'intervention dans les frais.

QUE FAIRE EN CAS D'HOSPITALISATION ?

Si vous avez obtenu récemment une nouvelle réserve d'EPO, on vous demandera en cas d'hospitalisation, de faire apporter par votre famille une piqûre au moment que vous en avez besoin (toujours transporter dans le sac isotherme !).

Si votre traitement est instauré lors d'une hospitalisation ou que vous ne disposez plus de réserve à domicile, les piqûres seront délivrées par le service de néphrologie. N'oubliez pas de demander votre nouvelle réserve de piqûres lorsque vous quittez l'hôpital.

VOUS PARTEZ EN VACANCE. QUE FAIRE ?

Puisque l'EPO doit être conservé au réfrigérateur, vous devez absolument prévoir un moyen de transport adapté. Si votre trajet ne prend que quelques heures, vous pouvez simplement transporter les piqûres dans votre sac de transport isotherme habituel. Si par contre votre trajet dure plus longtemps, il faudra prévoir d'autres mesures (par exemple une glacière que vous pouvez brancher sur votre voiture). Eventuellement la fréquence d'administration d'EPO peut temporairement être décalé pour que vous devez seulement refaire votre piqûre après le retour de vacance. N'hésitez pas de prendre contact avec votre néphrologue ou le secrétariat en cas de questions, ainsi que pour l'obtention d'éventuels documents de voyage.

LE NÉPHROLOGUE A ARRÊTÉ MON TRAITEMENT ET IL ME RESTE ENCORE DES PIQÛRES.

Si vous pouvez arrêter votre traitement et qu'il vous reste encore une réserve d'EPO, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de néphrologie pour convenir une date à laquelle vous pouvez rapporter les piqûres restantes et le sac isotherme.

Dr. E. Mahieu
Service Néphrologie